

Je pense que c'est mieux. S'il veut se rendre au secrétariat d'Etat, il pourra y lire la lettre de mon secrétaire.

M. POULIOT: Je remercie l'honorable ministre, qui n'a jamais été aussi gentil.

M. L'ORATEUR: A l'ordre! L'honorable député a exposé son grief et le Gouvernement lui a répondu.

COMMISSION DES GRAINS

CORRESPONDANCE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA COMMISSION AU SUJET DE L'ANNEXE XII

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. J. GARLAND (Bow-River): Le ministre du Commerce peut-il déposer maintenant la correspondance relative au rapport Stamp que j'ai demandé le 26 juin?

L'hon. H. H. STEVENS (Ministre du Commerce): Sauf erreur, la question sera discutée aujourd'hui. Je tâcherai de savoir si ces documents sont disponibles.

TABLEAUX DU TARIF DOUANIER

IMPRESSION DES TAUX DE DOUANE PASSÉS, PRÉSENTS ET FUTURS POUR FIN DE COMPARAISON

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Le premier ministre a bien voulu indiquer, il y a quelques jours, qu'il fournirait aux membres de la Chambre une codification du tarif douanier et de ses modifications. Je ne pense pas qu'on ait encore distribué les exemplaires de cette codification et je prie mon très honorable ami de bien vouloir s'en occuper.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Je pense qu'on a envoyé ces exemplaires au bureau de la distribution le lendemain du jour où j'ai annoncé cela. Je vais envoyer voir.

Le très hon. MACKENZIE KING: On ne les a pas encore distribués.

Le très hon. M. BENNETT: Ils se trouvent probablement au bureau de la distribution.

QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Puis-je demander à l'honorable secrétaire d'Etat quand sera déposée sur le bureau de la Chambre la correspondance dont vient de parler le ministre de la Marine?

L'hon. C. H. CAHAN (secrétaire d'Etat): Je ne me rappelle pas l'incident auquel fait allusion mon honorable collègue. Je sais que la moitié du temps de mon ministère est pris

par la préparation des dossiers qu'il demande. Je vais m'informer pour savoir si le secrétaire d'Etat peut ajouter quelque chose à ce qu'il a demandé aujourd'hui.

M. POULIOT: Je remercie l'honorable ministre, qui est toujours si bienveillant.

VOIES ET MOYENS

Le très hon. R. B. BENNETT (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

EMPLOI DE FORMULES ANGLAISES À LA PLACE DE FORMULES FRANÇAISES PAR UN RECENSEUR DU COMTÉ DE BONAVENTURE

L'hon. ERNEST LAPOINTE (Québec-Est) (Texte): Monsieur l'Orateur, avant que la Chambre se forme en comité, je désire lui faire part d'un mandat que m'a confié l'honorable député de Bonaventure (M. Marcil), actuellement absent. C'est plutôt le grief de mon collègue que le mien que je désire exprimer. Plusieurs députés se sont plaints dans cette Chambre de la manière que le recensement a été fait à certains endroits, spécialement à Montréal et à Ottawa. Le député de Bonaventure a reçu une lettre du Révérend Père Vital, supérieur de la Communauté des Capucins de Sainte-Anne de Restigouche, dont je vais lire l'extrait suivant:

Hier matin nous avons eu la visite du délégué pour le recensement. Il n'avait que des formules anglaises. Nous lui en avons fait la remarque. Mais c'était perdre son temps; pour lui c'était suffisant. Quand il a pris mon nom, je lui ai dit: "Révérend Père Vital". Il a marqué "Reverend Father Vital, Reverend Father Pacifique, etc.". Et cela malgré notre protestation. Il voulait même mettre pour un de nos frères, "Brother Alexander" au lieu de "Frère Alexandre". N'est-ce pas révoltant de voir comme on est traité dans la province de Québec? Je proteste comme Supérieur de la Communauté de Sainte-Anne de Restigouche.

A cette lettre a été ajouté le *post-scriptum* suivant:

Quelques patriotes, révoltés et indignés par les odieux procédés du recenseur de leur district, demandent à contresigner cette lettre pour protester énergiquement.

Je sais bien que l'honorable ministre ne connaît pas ces détails, mais je crois que des excuses sont dues à ceux qui ont été traités ainsi par un officier aussi ignorant que grossier.

M. L'ORATEUR: La motion est-elle adoptée?

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Mon honorable ami a posé une question qui s'adresse en réalité au ministre du Commerce. Si j'ai bien saisi ses paroles, il parlait du recensement dans un comté d'un